



Le SICTAME vous informe

www.sictame-unsatotal.org



UNSA-Infos - Numéro 431 - 3 juin 2008

<http://www.unsa.org/>

Le 17 juin, ce sera sans nous !

L'UNSA ne participera pas à la journée de mobilisation du 17 juin décidée par la CGT et la CFDT.

Cette journée d'action a une réalité : **défendre la « position commune »**, toute la position commune et rien que la position commune sur la représentativité syndicale **signée par le Medef, la CGPME, la CGT et la CFDT** et que le gouvernement va traduire dans une loi.

Elle a une apparence : défendre les 35 heures et les retraites.

L'UNSA s'est déjà mobilisée sur les retraites -notamment en 2003- et lors de la journée du 22 mai. Elle est prête encore à le faire.

L'UNSA s'est déjà mobilisée sur les 35 heures ; elle est toujours prête à le faire. Nous allons d'ailleurs saisir les groupes parlementaires.

Mais l'UNSA ne se mobilisera pas pour défendre l'accord Medef, CGPME, CGT et CFDT sur la représentativité syndicale.

Pour l'UNSA, cet accord est un **mauvais accord** dont l'objectif essentiel est d'opérer une **recomposition syndicale à froid autour de la CFDT et de la CGT**, organisations qui par leur histoire et leurs pratiques, ne peuvent incarner à elle seules les aspirations de tous les salariés de ce pays.

C'est la raison qui nous conduit à construire avec la CFE-CGC et toutes celles et tous ceux qui le souhaitent, un pôle réformiste et laïque.

En **signant avec le MEDEF et la CGPME** l'accord sur la représentativité syndicale, la CFDT et la CGT ont fait de **l'entreprise** et d'elle seule, le **lieu unique** dont va découler demain la **légitimité des syndicats**.

La CFDT et la CGT ont théorisé cela en expliquant que les seules élections qui comptent sont les élections au sein de l'entreprise, notamment les élections au comité d'entreprise, **en oubliant de dire que ces élections concernent moins de la moitié du salariat**. Elles ont refusé - comme l'UNSA le proposait - que les élections prud'homales soient le juge de paix de la représentativité syndicale.

En faisant des élections d'entreprise le lieu unique de la légitimité syndicale, la CFDT et la CGT ont de fait validé la grande idée du MEDEF de faire de l'entreprise, au détriment de la branche, le lieu essentiel de la production des accords, ce que le gouvernement a entériné.

Aux signataires de la « position commune » d'assumer les conséquences de leur signature.

L'UNSA assume totalement son refus de la « position commune » ainsi que son refus de participer à la journée du 17 juin.

Communiqué du 2 juin 2008

Le Syndicat , c'est vous ! Pour nous rejoindre ou nous soutenir, retournez ce bulletin au SICTAME-UNSA-TOTAL à Pau : Bureau F16 CSTJF ; téléphonez à Céline TIBI au : 05.59.83.64.83 à Pau ;

NOM.....Prénom.....Lieu de travail :Tél. :
Souhaite rencontrer un responsable du SICTAME (ou/et) Souhaite adhérer au SICTAME-UNSA-TOTAL